



## Pigoulière du mois de JANVIER 2024

### Le mot du Président René CHARLOT

Bonjour à toutes et à tous,  
 Bien chères adhérentes et chers adhérents,  
 Une nouvelle année s'ouvre à nous et c'est toujours avec des lueurs d'espoir que nous souhaitons que l'année qui commence sera meilleure que la précédente. C'est à nous de faire en sorte que cela aille mieux, chacun d'entre nous peut apporter sa pierre à l'édifice.

Le dernier mois de l'année a été une nouvelle fois assez chargé, il s'est malheureusement terminé avec le décès de notre adhérente et veuve de notre cher Daniel MONTEIRO, Monique qui nous a beaucoup accompagnés dans nos manifestations et autres événements. Elle venait de prendre sa retraite il y a à peine 2 ans. Qu'elle repose en paix auprès de Daniel. Monique nous avait fait un don financier à l'AMMAC il y a 3 ans assez important.

J'espère que les festivités et les agapes de fin d'année se seront bien passées, mais il est vrai que la chaleur cette année est revenue et que vous n'en souffrez pas trop. Nous démarrons 2024 sous de nouveaux auspices et je vous réitère notre demande d'aide pour nous accompagner.

Les volontaires hommes ou femmes anciens de la royale ou pas peuvent nous rejoindre.

Je vous renouvelle en mon nom et au nom de tous les membres de votre conseil d'administration mes meilleurs vœux de santé bonheur et prospérité pour cette année 2024

Amicalement vôtre

Votre serviteur René

Bulletin de liaison de l'AMMAC  
**LA PIGOULIÈRE**  
 Immeuble Caracappa 3000 B.P. 1291 Tel/Fax: 27.75.40  
 E-Mail : ammac@lapigouliere.nc



### Le mot du Vice-Président Christian FUTAULLY (rédaction bulletin)

Bonjour à toutes et à tous,

Toute l'équipe de l'AMMAC bien réduite en cette fin d'année en raison de congé dans l'hexagone de plusieurs membres du bureau, vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2024 en espérant qu'elle sera meilleure pour tous sur le plan santé ou tout au long de notre vie quotidienne. Comme vous le verrez ce bulletin relate beaucoup plus d'événements hors caillou que d'événements calédoniens. A noter que depuis le 1er juillet 2023, début de notre nouvel exercice administratif, nous avons été sollicité 139 fois sur 184 jours.

Bonne lecture à toutes et à tous et encore MEILLEURS VOEUX

CHRISTIAN



## ANNIVERSAIRES EN JANVIER 2024

En fonction des dates de naissance que nous possédons dans notre listing :

Le 1<sup>er</sup>, LEPERE Alain ; le 3, DESPLAS Christian ; le 9, FAROU Daniel ; le 10, MAURICE Thierry ;  
 Le, 13, GAUTIER Olivier ; le 18, BONNIERE Francis

## BULLETIN DE SANTE DE NOS ADHERENTS

Nous continuons à contacter nos divers adhérents qui ont des problèmes de santé. Aucune indiscretion sur les détails de leurs problèmes de santé ne sera divulguée sans leur accord. Nous respectons toujours le souhait des malades et adhérents, nous ne les oublions pas. « UNIS COMME A BORD ». Alors : « courage et tenez bon ».

## DECES D'ANCIENS COMBATTANTS EN NOUVELLE CALEDONIE

**16 décembre**

Décès de notre adhérente Monique MONTEIRO née ASAN-DOUDOUTE veuve de notre frère d'armes Daniel MONTEIRO. Ses obsèques ont eu lieu à PAITA le 20 décembre à 13h. L'Ammac présente ses plus chaleureuses condoléances à la famille de Monique, dont la fidélité à l'association, sa gentillesse et son sourire nous manqueront beaucoup.



## RECOMPENSES MEDAILLES

### Loïc LE DOUSSAL et la croix du combattant

Loïc LE DOUSSAL, le secrétaire de l'AMMAC mais aussi de l'ACASM, a reçu le mardi 5 décembre la Croix du Combattant pour sa participation aux opérations de déminage dans le détroit d'Ormuz pendant la guerre Iran-Irak en 1988.

C'est par un pur hasard lors des démarches administratives de la gestion de sa pension militaire, que 45 années après ce conflit où les forces françaises étaient engagées pour sécuriser le corridor qui permettait aux bâtiments marchands d'accéder aux ressources pétrolières, que le directeur de l'ONAC découvrait les droits de Loïc.





En sus de cette décoration, il a aussi perçu la médaille de la Reconnaissance de la Nation pour le cumul de ses navigations en Opérations Extérieures (OPEX). Mais ce n'est pas à bord des sous-marins que Loïc a obtenu ces droits honorifiques car par absolue discrétion des missions sous-marines, les camarades des bêtes noires n'ont accès à aucune reconnaissance de leurs engagements militaires et on ne peut que le déplorer.

La carrière de Loïc qui se résume à 16 ans de bons et loyaux services s'est partagée entre sous-marins et environnements de plongée car il a aussi été affecté sur l'Ajonc ; le bâtiment de l'école de plongée ; le Rhône, le bâtiment de soutien logistique aux sous-marins ; le Triton, le bâtiment du GISMER et plongeurs démineurs ; puis le Poséidon, le bâtiment des nageurs de combat.

Lors de cette réception à la Maison du Combattant à Nouméa, Loïc était entouré des Présidents de l'ACASM, Pierrot Kerfourn et de l'AMMAC, René Charlot.

En fouinant un peu sur internet, nous sommes tombés sur un article ou plutôt une lettre émanant d'un de nos frères d'armes.

Voici ci-dessous ce texte à méditer pour tous les Français et françaises :

**« ...Je suis un ancien combattant aux médailles que je porte côté cœur : Croix de guerre, Médaille militaire, médaille Outre-mer, médaille de la Défense etc.**

**Elles ne sont pas en chocolat et n'ont pas été obtenues dans les salons de la jet-set, ni par relation. Pas non plus sur un terrain de football ou sur une scène de spectacle. Elles ne sont pas le fruit d'une noble naissance ou d'un milieu social.**

**Elles ont été obtenues dans le sang, la peine et la sueur. Elles sont liées au souvenir d'un monde cauchemardesque qui m'a laissé des cicatrices invisibles. Elles ne m'ont rien rapporté à part le souvenir de compagnons disparus trop jeunes...**

**J'ai risqué ma vie pour vous, loin de mes proches, dans des lieux que vous ne connaîtrez probablement jamais, face à des gens qui vous méprisent, vous, votre culture et votre mode de vie bien confortable d'occidentaux.**

**J'ai fait le choix de tout faire pour vous protéger contre ce monde-là, vous et vos enfants. Pourquoi ? La réponse se trouve dans mon honneur et ma fidélité...**

**La vie est remplie de souffrances, le monde est plein de haine, notre modèle de société est fragile et attaqué de tout part.**

**J'ai fait le choix de sacrifier ma jeunesse, mes meilleures années pour vous défendre, vous et votre bonheur de gens libres. L'honneur est la seule voie, notre liberté à un prix et je ne regrette rien.**

**Un militaire ou ancien combattant est une personne qui, à un moment donné de sa vie, a écrit et signé un chèque en blanc à l'ordre de la "FRANCE" pour un montant allant jusqu'au prix de sa vie.**

**N'oubliez jamais cela lorsque vous croiserez un ancien combattant !**

**Merci... »**



## **JEAN LOUIS LAVAL et la médaille MJSEA (Médaille de la Jeunesse sports et engagement associatif)**

Nous avons appris par le directeur de l'ONAVG l'attribution de la décoration de la MJSEA à Jean Louis LAVAL. Le bureau félicite son porte drapeau N°1

Après René et Christian en 2023 c'est donc au tour de Jean Louis d'être honoré pour son implication au sein de l'AMMAC : avec 2 ans de présidence et plus de 30 ans de porte-drapeau.

Cette médaille a été créée en 1969, elle s'intitulait alors « médaille d'honneur de la jeunesse et des sports ». Par décret n°2013-1191 du 18 décembre 2013, elle devient la MJSEA et est étendue à tout le champ associatif, pour reconnaître l'engagement bénévole, au-delà des seuls champs de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports.



Elle est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service :

- des associations sportives,
- des associations d'éducation populaire et de jeunesse
- des associations proposant des activités socio-éducatives ou socio-culturelles
- des associations au service de l'intérêt général
- de toutes les activités se rattachant aux catégories définies ci-dessus.



## **.LA RUBRIQUE ADMINISTRATIVE**

### **Déclaration d'absence du territoire**

Pensez à mettre à jour votre certificat de vie en ligne sur [ENSAP.gouv.fr](https://ensap.gouv.fr) et sur [retraitedeletat.gouv.fr](https://retraitedeletat.gouv.fr)  
Pour notifier vos absences de -90 jours ou + 90 jours, nous avons au bureau les documents vierges à remplir par vos soins et à expédier par email ou en ligne en début d'année 2024

### **Dossier Amiante**

On vous contactera pour vous apporter des éléments à propos de la constitution de dossier pour les marins qui ont été en contact pendant leurs affectations sur les bâtiments de la Royale avec les particules d'amiante. Nous n'avons pas d'autres renseignements pour l'instant. Que ceux de novembre

### **Vote en Nouvelle Calédonie : Avez-vous fait le nécessaire ? avant le 31 décembre**

*Début décembre*, votre secrétaire AMMAC : Loïc vous a fait parvenir par email les documents CERFA à remplir pour votre inscription sur les listes électorales (documents que nous n'avons pas encore en novembre)

**Le Haut-commissaire avait confirmé qu'il fallait déposer les demandes d'inscription avant le 30 décembre 2023**, même si l'ouverture du corps électoral serait décrétée qu'en 2024.

La nouveauté est qu'il vous est demandé la copie intégrale de votre acte de naissance, mais sans durée de validité, en plus de la copie d'un titre d'identité en cours de validité.

Vous devez déjà être inscrit sur la liste électorale générale pour être inscrit sur la LESP.

Renseignez-vous s'il est possible ou pas de vous inscrire après le 31 décembre. Nous pensons que cela est un peu tard mais essayez tout de même.

Pièces à joindre à la mairie de votre domicile :

- 1/ Formulaire de demande d'inscription ;
- 2/ Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité ;
- 3/ Copie intégrale de votre acte de naissance ;

Si vous disposez d'une copie intégrale de votre acte de naissance même ancienne, elle est valable.

Si vous n'en disposez pas, vous avez la possibilité de la demander par internet ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427> car elle est éditée par la mairie de votre lieu de naissance.

4/ Justificatif de domicile en Nouvelle-Calédonie ;

Pour justifier de votre durée de résidence, vous pouvez demander par mail à [dsf.particuliers@gouv.nc](mailto:dsf.particuliers@gouv.nc) une attestation de résidence fiscale en joignant votre pièce d'identité et en précisant que vous ne pouvez pas vous déplacer dans leurs locaux, afin qu'ils vous l'envoient par mail.

Vous pouvez également obtenir cette attestation en vous connectant à votre compte en ligne

**Attention : vous devez déjà être inscrit sur la liste électorale générale pour prétendre à l'inscription sur la LESP, si ce n'est pas le cas,**

#### **CARTE ET CROIX DU COMBATTANT**

Par décret du 20 décembre 2023, pour les conflits, opérations ou missions définis au premier alinéa de l'article L. 311-2, sont considérés comme combattants au titre du 2o de cet article les militaires des forces armées françaises ainsi que les personnes civiles qui ont accompli une durée minimale de service de cent douze jours.

À partir d'aujourd'hui, 22 décembre la carte du combattant évolue pour mieux reconnaître l'engagement de nos soldats.

- ➔ Attribution de droit de la médaille du combattant aux morts pour la France qui n'en seraient pas titulaires
- ➔ Le seuil de jours nécessaires passe à 112 au lieu 120 pour les OPEX, la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, afin de mieux prendre en compte la réalité du temps de déploiement de nos militaires
- ➔ Automatisation de la demande de carte du combattant directement par les Armées, pour que tous les militaires éligibles en bénéficient

## **EVENEMENTS MARITIMES FRANÇAIS DANS LE MONDE EN DECEMBRE**

### **4 Décembre : Création du 1er Equipage du SNA TOURVILLE**

Le lundi 4 décembre 2023, au fort du Cap Brun à Toulon, le capitaine de vaisseau Matthieu Delafoy, commandant l'escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque a fait reconnaître le capitaine de frégate Guillaume Egret comme commandant de l'équipage bleu du sous-marin nucléaire d'attaque Tourville.



Premier équipage de ce SNA en construction à Cherbourg, le Tourville est le troisième SNA du programme Barracuda.

À terme, l'équipage rouge sera également constitué. L'équipage bleu, suit actuellement les travaux de construction du sous-marin avant de conduire les essais à quai puis à la mer.

Cette première phase s'achèvera par la réception du sous-marin à la Marine nationale et l'arrivée à son port-base de Toulon.



À terme, l'équipage rouge sera également constitué. L'équipage bleu, suit actuellement les travaux de construction du sous-marin avant de conduire les essais à quai puis à la mer.

Cette première phase s'achèvera par la réception du sous-marin à la Marine nationale et l'arrivée à son port-base de Toulon.

Cette cérémonie est la vitrine du renouvellement capacitaire des forces sous-marines de la Marine nationale. Ces SNA, dont la première unité (le Suffren) est actuellement en service, disposent de capacités profondément modernisées, et sont la démonstration d'une Marine de combat, de pointe et de talents.

Ce troisième SNA a été baptisé ainsi en hommage à Anne Hilarion de Costentin, comte de Tourville, vice-amiral et Maréchal de France au XVIIIe siècle, qui a notamment remporté les victoires de Béziers (1690) et La Hougue (1692).

Premier équipage de ce SNA en construction à Cherbourg, le Tourville est le troisième SNA du programme Barracuda.



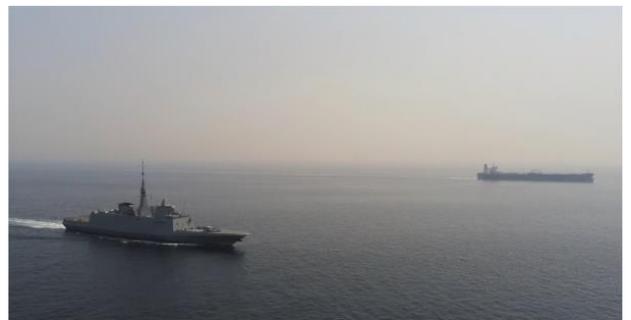
## 9 décembre : La frégate FREMM LANGUEDOC abat deux drones lancés depuis le Yémen



Après l'US Navy (le 27 novembre), c'est au tour de la marine nationale d'ouvrir le feu sur des drones en provenance du Yémen. La frégate multi-missions (FREMM) *Languedoc*, patrouillant en mer Rouge pour une mission nationale de sécurité maritime, a abattu dans la nuit de samedi à dimanche deux drones provenant du nord du Yémen, territoire sous contrôle des rebelles Houthis.

La FREMM *Languedoc* a effectué des tirs de missiles antiaériens *Aster 15* pour abattre ces drones qui se dirigeaient droit sur elle. Un tel tir de missiles sol-air en autodéfense constitue une première pour la Marine française. Développé par MBDA, l'*Aster 15* a une portée supérieure à 30 kilomètres et une altitude maximale de 13 kilomètres ; il peut voler à Mach 3.

D'après le communiqué de l'état-major français, "l'interception et la destruction de ces deux menaces caractérisées" ont eu lieu, à 21h30 et 23h30 (heure française), à 110 kilomètres des côtes yéménites, à la hauteur de Hodeïda, port du nord du Yémen sous contrôle des rebelles Houthis. Ces derniers avaient menacé plus tôt samedi d'attaquer tout navire dans la mer Rouge se dirigeant vers Israël si la population de la bande de Gaza ne recevait pas une aide d'urgence.



C'est la première fois qu'un bâtiment militaire français est ciblé par les Houthis depuis le début de la guerre entre Israël et le Hamas, déclenchée après une attaque meurtrière du mouvement islamiste palestinien en sol israélien le 7 octobre.

Les incidents en mer Rouge et dans le golfe d'Aden deviennent quasi quotidiens. Dans la nuit du lundi 11 décembre au mardi 12 décembre, la frégate *Languedoc*, de la Marine nationale, a abattu à nouveau un drone aérien qui menaçait directement le chimiquier *Strinda*.

Ce dernier a aussi été frappé par un premier missile qui a déclenché un incendie. dans la nuit du lundi 11 décembre au mardi 12 décembre. La FREMM a abattu un drone qui menaçait directement le chimiquier *Strinda* de l'armement de Bergen (Norvège) J. Ludwig Mowinckels Rederi, selon le ministère français des Armées.

En réalité, ce navire battant pavillon norvégien de 144 mètres de long, par 24 de large, et 19.959 tonnes de port en lourd, mis en service en 2006, a été la cible d'une attaque aérienne complexe.

Transitant dans le détroit de Bab-el-Mandeb, il a été frappé par un missile antinavire vers minuit (heure locale) sans faire de victimes, selon le Centcom (commandement central américain). Le missile a été tiré depuis une zone contrôlée par les rebelles yéménites Houthis. La frappe a causé des dommages au navire.

### **Attaques en mer Rouge : plusieurs armateurs au conteneur annoncent un arrêt des transits**

A nouveau le 13 décembre au large du Yémen, deux navires civils, le chimiquier Ardmore Encounter et le porte-conteneurs Maersk Gibraltar, ont été la cible de tirs de missiles, en mer Rouge. Les gardes armés embarqués à bord de l'Ardmore Encounter ont aussi ouvert le feu sur une embarcation rapide s'approchant. Un troisième navire a été abordé dans le golfe d'Aden. Les attaques contre des navires civils s'intensifient à proximité des côtes du Yémen. Depuis le début du mois et encore ce mercredi 13



Les poids-lourds européens du transport de conteneurs réagissent viennent d'annoncer ce 18 décembre l'arrêt de la navigation de leurs navires en mer Rouge après que les attaques des rebelles Houtis aient encore fortement augmenté durant le week-end. Tous sont désormais en attente d'une réponse militaire internationale. Les livraisons et les transits risquent en attendant d'être beaucoup plus long si les bâtiments doivent transiter par le sud de l'Afrique engendrant un coût du fret plus important. et une répercussion sur les prix d'achat.

**Le 18 décembre** : les Etats-Unis lancent une coalition de 10 pays pour sécuriser le transport maritime En déplacement au Proche et Moyen-Orient, le secrétaire américain à la Défense, Lloyd Austin, a annoncé dans la soirée du lundi 18 décembre la formation d'une coalition de 10 pays, à laquelle va notamment participer la France, afin de sécuriser le transport maritime en mer Rouge. Une réponse aux attaques répétées de navires de commerce par les rebelles yéménites.

### **11 décembre : La France met en chantier son premier SNLE de troisième génération**



Une cérémonie au chantier Naval Group de Cherbourg va marquer en décembre la découpe de la première tôle de la tête de série du programme SNLE 3G. Plus grand sous-marin réalisé jusqu'ici en France, ce bâtiment doit entrer en service en 2035. Pour la première fois depuis plus de 20 ans, le site Naval Group de Cherbourg s'apprête à mettre

en chantier un sous-marin nucléaire lanceur d'engins. Il s'agit de la tête de série du programme des quatre SNLE français de troisième génération, qui vont succéder aux quatre unités de la classe Triomphant, mises en service entre 1997 et 2010 au sein de la Marine nationale. Une cérémonie doit marquer courant décembre la découpe de la première tôle du bâtiment, dont l'arrivée au sein de la Force océanique stratégique (Fost) est prévue en 2035.

## 11 décembre : Deux frégates françaises suivent un sous-marin russe au large de la Bretagne



Deux des quatre frégates multi-missions (FREMM) de la Marine nationale basées à Brest ont surveillé cette semaine un sous-marin russe du type Kilo et le remorqueur de haute mer qui l'accompagne alors que ces bâtiments étaient en transit au large des côtes françaises bretonnes. Les deux bâtiments français, d'abord la Normandie puis l'Auvergne, se sont

relayés du 11 au 13 décembre pour suivre ce sous-marin russe et son remorqueur

## 12 décembre : Le porte-avions Charles de Gaulle a achevé ses essais de catapultes



Plus de 120 tirs de maquettes auront été effectués par le Charles de Gaulle au terme de son dernier arrêt technique à Toulon. A l'issue de ces essais sur ses deux catapultes, le porte-avions français a quitté la zone des bassins Vauban pour revenir aux appontements Milhaud en vue de son retour à la mer au mois de janvier. Une nouvelle période d'activité de 20 ans à l'horizon.

## 15 décembre 2023 : Résultat recrutement dans la Marine Nationale

### Les objectifs de recrutement de la Marine nationale sont atteints

Les objectifs ont de nouveau été atteints en 2023, avec près de 4200 nouvelles recrues. Un résultat encore plus élevé que les années précédentes, qui avaient déjà connu des records. Malgré un contexte compliqué sur le marché de l'emploi, l'institution prouve ainsi sa capacité à être attractive, notamment auprès des jeunes femmes, qui représentent désormais plus de 20% des recrutements et même un tiers chez les officiers. Avec près de 4200 nouvelles recrues cette année, la Marine nationale, forte de 39.000 militaires et 3000 civils, réalise à nouveau un résultat « historique », qui dépasse son record de 2022 (4119 recrutements). Au Service de recrutement de la Marine, on s'en félicite évidemment : « cela démontre que la Marine est attractive, nous avons eu une année très satisfaisante en termes d'affluence et de dossiers ouverts. Notre marque employeur, notre offre, répondent à une demande », explique à Mer et Marine le capitaine de vaisseau Mackara Ouk, commandant du SRM. Alors que d'autres armées peinent à remplir leurs objectifs en la matière, la Marine s'en sort donc très bien.

### Un bon emploi, un bon salaire, du sens et des valeurs

Alors que de nombreux chefs d'entreprises sont préoccupés par l'évolution de la société et l'implication des jeunes dans le monde du travail, réputée différente de celle de leurs aînés, comment la Marine nationale gère-t-elle les attentes des nouvelles générations ? « Nous avons les mêmes questions que tous les recruteurs avec les jeunes français en recherche d'un emploi, y compris parfois sur le télétravail. A nous d'expliquer ce que sont nos métiers.



Maintenant, globalement, nous voyons une population très préoccupée par le fait de trouver un bon emploi et un bon salaire. Le fait qu'en s'engageant dans la Marine ils sont payés dès le premier jour et voient leur formation intégralement prise en charge, cela attire. Et puis nous avons aussi beaucoup de jeunes en quête de sens et de valeurs. Même si ce n'est pas ce que nous mettons en avant dans nos campagnes de recrutement, cela transpire de manière assez naturelle dans les échanges. On voit aussi chez certains jeunes la recherche de repères et d'un environnement structurant, ce que nous leur proposons ». Augmentation sensible du nombre de femmes Point très important de la campagne de recrutement réalisée cette année :

### **L'augmentation sensible du nombre de jeunes femmes rejoignant la Marine nationale.**

« Les résultats sont de très bons avec 22% de femmes sur l'ensemble des recrutements et même plus de 30% chez les officiers. C'est le fruit d'un important travail dans la présentation de notre offre de métiers et de notre style de vie. Il faut aussi voir qu'au SRM, 40% de nos conseillers en recrutement sont de femmes, ce qui permet de répondre aux questions que se posent les candidates, elles sont légitimes pour y répondre et peuvent illustrer leur propos avec leur propre vécu ». Cette hausse importante du nombre de femmes s'inscrit dans la volonté de la Marine nationale d'accroître la mixité en passant de 14% de femmes dans ses effectifs aujourd'hui à 26% en 2030. « Recruter plus de femmes aujourd'hui contribue à faire monter le taux global dans les années qui viennent, mais il est important de noter qu'il n'y a aucune discrimination. Nos postes sont accessibles à tous et à toutes. A la fin, ce qui compte c'est la qualité du dossier du candidat ou de la candidate ».

### **10% de jeunes originaires des territoires ultramarins**

Un autre beau succès enregistré en 2023 par le SRM est le nombre particulièrement important de recrutements réalisés dans les outre-mer. « Nous avons connu une hausse significative avec le recrutement de plus de 400 jeunes ultramarins, ce qui représente 10% de l'ensemble du recrutement cette année, c'est un très beau résultat », se félicite le capitaine de vaisseau Ouk. De la Polynésie aux Antilles en passant par la Nouvelle-Calédonie, La Réunion ou encore la Guyane, la Marine nationale bénéficie, peut-être, d'une visibilité accrue avec l'arrivée dans ces territoires d'unités de nouvelle génération et d'importants investissements dans ses bases navales ultramarines. « Cela a peut-être un impact



mais, ce qui est certain, c'est que nos bases navales, nos bâtiments et nos marins outre-mer œuvrent énormément pour nous faire connaître auprès de la population et des jeunes. Nous y appliquons aussi les mêmes recettes qu'en métropole, en développant des partenariats avec l'éducation nationale, les centres de formation, les équivalents locaux de Pôle Emploi ou encore avec les RSMA (régiments du service militaire adapté, ndlr). Nous avons multiplié également les forums des métiers de la Marine outre-mer, qui nous permettent d'inviter les lycéens et étudiants à venir voir nos installations et nos bateaux, et à rencontrer les marins ».

## 21 et 22 décembre : Emmanuel Macron et Sébastien Lecornu en Jordanie pour Noël : qu'est-ce que l'opération Chammal menée par la France ?

Pour le traditionnel Noël présidentiel, Emmanuel Macron, accompagné de Sébastien Lecornu, est arrivé ce jeudi 21 décembre, pour deux jours, sur la base aérienne H5 en Jordanie, auprès de nos forces mobilisées dans le cadre de l'opération *Chammal*. Environ 600 français y sont engagés pour combattre Daech en Syrie et en Irak.



Juste avant le réveillon, Emmanuel Macron et Sébastien Lecornu sont dans le désert jordanien les 21 et 22 décembre sur la base aérienne H5 aux côtés des troupes françaises déployées dans le cadre de l'opération *Chammal*.

Les militaires français présents sur cette base temporaire participent à la coalition internationale anti-jihadiste baptisée *Inherent Resolve*. Lancée en 2014, elle est coordonnée par les États-Unis et centrée sur l'Irak. Elle rassemble 80 nations et cinq organisations. Environ 600 militaires français sont ainsi mobilisés dans la région dans le cadre de *Chammal*, qui constitue le volet français de cette coalition. « *En coordination avec le gouvernement irakien et les alliés présents sur le théâtre, la France apporte un soutien militaire aux forces locales engagées dans la lutte contre le groupe État islamique sur leur territoire* », rappelle l'Élysée.

Les forces françaises déployées au Levant via *Chammal* sont pleinement intégrées dans cette coalition internationale. Des officiers français sont présents au sein des différentes structures de niveau stratégique, opératif et tactique. La France participe ainsi activement à l'élaboration de la stratégie militaire contre Daech. Par ailleurs, l'interopérabilité des 80 nations permet d'optimiser et de démultiplier les effets sur le terrain.

Déployée depuis 2014, la France paye un lourd tribut en Irak. Cette force a été endeuillée en août par la mort de trois militaires en seulement dix jours. Le sergent Nicolas Mazier, du commando parachutiste de l'air n°10, engagé dans une opération de reconnaissance en appui des forces irakiennes, a été mortellement touché lors d'un échange de tirs avec des jihadistes. Avant lui, l'adjudant Nicolas Latourte, du 6<sup>e</sup> régiment du génie, est décédé en marge d'un exercice d'entraînement, tandis que le sergent Baptiste Gauchot, du 19<sup>e</sup> régiment de génie, a perdu la vie dans un accident de circulation.

### Des activités de conseil, d'assistance et d'autonomisation

Les missions de *Chammal* ont évolué vers des activités de conseil, d'assistance et d'autonomisation. Elles s'illustrent à travers les piliers « appui » et « conseil ».

#### Le pilier « appui »

Avec les composantes aériennes et navale, les armées conduisent des missions d'appréciation de situation, de reconnaissance et d'appui aux forces locales pour neutraliser les capacités militaires résiduelles de Daech.

- Les Rafale de la base aérienne projetée participent régulièrement à des missions *Partner Nation Integration* aux côtés d'avions de chasse irakiens, jordaniens et américains avec des contrôleurs au sol ;
- Le Groupe aéronaval (GAN) a été engagé à huit reprises entre janvier 2015 et décembre 2022. Articulé autour du porte-avions Charles de Gaulle, il a renforcé l'action des aéronefs de l'armée de l'Air et de l'Espace ;
- Le volet maritime est aussi assuré par la présence quasi continue d'une frégate en Méditerranée orientale, dans le golfe Arabo-Persique ou bien par la présence du GAN. Les bâtiments de la Marine nationale renforcent l'appréciation autonome de situation de la France.
- La présence d'un Atlantique2 de l'aéronautique navale est également présent pour guidage des rafales, pour des missions AEW (Anti Electronic Warfare) en coopération avec les E2C Hawkeye du GAN

Au total, depuis 2014, plus de 1 570 frappes ont été réalisées et ont permis de détruire plus de 2 400 objectifs en Irak ou en Syrie.

### Le pilier « conseil »

- L'étroite collaboration entre les forces locales et internationales a permis d'étoffer les compétences tactiques des unités irakiennes et ainsi de développer leur autonomie opérationnelle ;
- La coalition propose ses conseils aux hautes autorités militaires irakiennes dans les domaines de la planification et de l'emploi des forces armées.

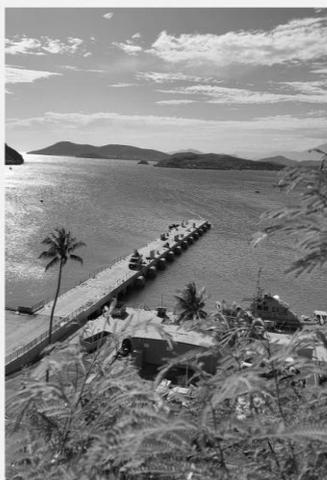
## EVENEMENTS MARITIMES de DECEMBRE « SUR LE CAILLOU »

Peu d'évènements en ce mois de décembre en comparaison avec les mois précédents

### 4 décembre : Inauguration du nouveau quai POM

Base navale Chaleix

## QUAI DES POM 2023

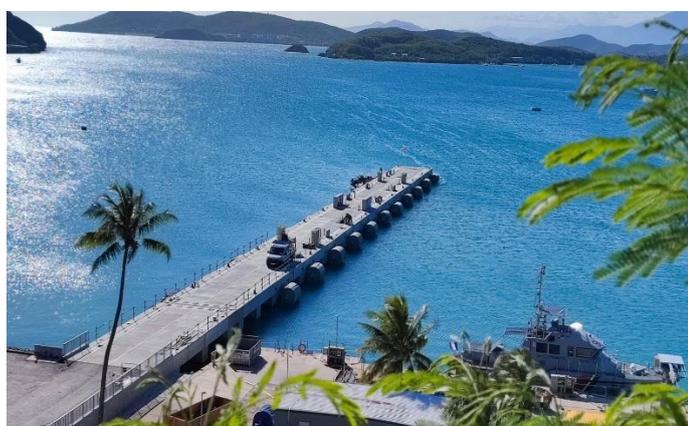


Avant l'ouverture du sommet dédié à la Défense, le ministre des Armées Sébastien Lecornu a consacré une partie de sa première journée, lundi 4 décembre, à valoriser les investissements de l'Etat en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la loi de programmation militaire.

Amarré à son quai, flambant neuf, inauguré pour l'occasion, le patrouilleur *Auguste Bénébig*, arrivé en avril dernier à Nouméa, a fière allure. Le navire de nouvelle génération présente trois fois le tonnage (1 300 tonnes) d'un bâtiment comme *La Glorieuse*. Il peut parcourir 10 000 kilomètres, projeter des drones, puis présente des moyens de renseignement et de connectivité très importants.

Sa mission : « *protéger notre zone économique exclusive contre la pêche illégale, les pollutions, aider*

d'autres partenaires de la région jusqu'au nord du Pacifique », retrace Sébastien Lecornu. Avec le Jean Tranape, attendu en 2025, la France passera de 110 à 160 jours de mer mis à disposition des partenaires. « Il y a vraiment un avant et un après qui est en train de se dessiner », se réjouit le ministre.



L'après, c'est aussi l'arrivée en 2024 d'un engin de transbordement, Le Sabre, le remplacement en 2027 des deux avions de patrouille maritime Gardian. Pour l'armée de l'air, il est question du renouvellement de deux hélicoptères, d'un nouvel avion-cargo, puis de déployer plus facilement l'A400M.

## 17 MILLIARDS D'INFRASTRUCTURES

À bord de l'Auguste Bénébig, Sébastien Lecornu évoque les 17 milliards de francs d'investissements directs prévus pour les infrastructures du territoire sur la période 2024-2030. L'essentiel vise à mettre l'armée dans de bonnes conditions, à entretenir les trois bases.

Sébastien Lecornu se défend de vouloir remilitariser la Nouvelle-Calédonie ou d'investir dans des « moyens létaux ». « Il y a surtout eu un sous-investissement choisi par les gouvernements successifs pendant des années. Il suffit de pousser la porte d'un bâtiment de la base aérienne de La Tontouta, de la base navale ou du quartier des Fanc pour voir qu'il y a un rattrapage important à faire. »

Le « *besoin de réinvestir dans notre outil de défense* » s'explique aussi par des missions de sécurité civile « *très durcies, militarisées* », notamment de secours aux personnes. « *Nos catastrophes naturelles, quelles que soient nos opinions politiques, s'abattent sur la région, donc soit on est passifs, soit on y répond. On a choisi d'y répondre.* »

Le ministre ajoute que ces investissements vont permettre de faire travailler les entreprises du bâtiment et des travaux publics. 1,6 milliard de francs (13,4 millions d'euros) ont ainsi été injectés pour la réalisation du quai des patrouilleurs outre-mer.



Le nouveau quai des patrouilleurs, qui mesure 130 mètres de long pour 8 de large, a été conçu pour accueillir jusqu'à 4 patrouilleurs pouvant aussi venir de nations alliées comme Fidji ou la Papouasie, pour des escales ou des exercices.

## 200 RÉSERVISTES SUPPLÉMENTAIRES

Après les équipements et les infrastructures, les moyens humains. La Nouvelle-Calédonie compte près de 2 000 militaires, dont 500 réservistes. L'ambition est d'en ajouter 200. L'objectif de doublement prévu en Métropole ne semble pas atteignable.

Une série de conventions a été signée entre les Fanc et plusieurs employeurs (Chambre de commerce et d'industrie, Medef-NC, OPT, province Sud, SLN, etc.) pour faciliter la mobilisation des salariés. « *En cas de montée en puissance, on ne peut pas se dire que les forces ne viennent que depuis Paris. On sait le faire et on saura le faire de plus en plus vite d'ailleurs, mais on doit être capable d'avoir un premier niveau d'alerte et de réactivité sur le territoire* », explique le ministre.

C'est, d'après lui, une occasion pour les Calédoniens de se spécialiser, d'apprendre des métiers liés au génie, de donner un coup de main aux bases, aux régiments, d'intégrer le Service de santé des armées.

La feuille de route Indo-Pacifique en matière militaire commence donc à se concrétiser sur le territoire. « *Le retour des moyens, selon Sébastien Lecornu, permet d'être au rendez-vous et plus disponible quand un pays ami en a besoin.* » Il fait savoir qu'il n'y est pas étranger ayant « *quasiment rédigé la copie* » pour la Nouvelle-Calédonie.

Le général Yann Latil, son ancien conseiller militaire à Paris devenu commandant supérieur des Fanc, fait aussi partie de ceux qui ont réfléchi à cette feuille de route et doivent maintenant la dérouler. « *Evidemment, être dans une dynamique favorable en termes d'investissement est satisfaisant, explique-t-il. Nos soldats ne redoutent rien de plus que d'être désœuvrés, ce qui n'arrive plus aujourd'hui, ou d'être mal équipés. Les moyens prévus dans la LPM permettent cette visibilité.* » Il est question de « *5 milliards d'euros* » (près de 600 milliards de francs) au total pour les équipements, les infrastructures et les forces de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française, a annoncé Sébastien Lecornu.

## 4 décembre : Honneurs militaires pour l'accueil des ministres de la Défense du Pacifique

Ce lundi 04 décembre, dans le cadre du South Pacific Defence Ministers' Meeting (SPDMM) se tenant à Nouméa, les honneurs militaires ont été rendus, place Bir Hakeim, aux différents ministres des armées de la région, dont Sébastien Lecornu.



La réunion des ministres de la Défense du Pacifique Sud (SPDMM, pour South Pacific Defence Ministers' Meeting) est l'unique enceinte ministérielle de sécurité et défense du Pacifique Sud. À l'ordre du jour : le changement climatique et ses impacts, la préparation à l'intervention des forces armées en cas de catastrophe naturelle (HADR – Humanitarian Assistance and Disaster Relief – Aide Humanitaire et secours en cas de catastrophe) et la sûreté des espaces maritimes et zones économiques exclusives des pays membres. Fondé en 2013 sur une initiative australienne, l'édition 2023, la huitième, marque les 10 ans du sommet.



## SPDMM 2023 Pacifique Sud : quelles sont les forces françaises dans la région ?

Le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, a accueilli à Nouméa la réunion des ministres de la Défense du Pacifique Sud (SPDM). La France, en tant que nation de l'Indopacifique, participe à la sécurité de ces territoires. À cette occasion, focus sur les forces militaires françaises déployées dans la zone ainsi que leurs missions.

Par son immensité et son insularité, le Pacifique Sud est confronté à de nombreux défis sécuritaires. Parmi eux, le changement climatique qui entraîne un accroissement des catastrophes naturelles, la pêche illégale et les trafics illicites ou encore la vulnérabilité potentielle des voies de communications.



Pour surmonter ces enjeux et protéger nos espaces souverains la France déploie des moyens militaires importants. Notamment à travers l'action des Forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC) et des Forces armées en Polynésie française (FAPF), composées respectivement de 1 650 et 1 200 personnels. Leurs missions : assurer la souveraineté française dans la région, protéger les citoyens français qui y résident et apporter une assistance aux

pays voisins touchés par des catastrophes naturelles, notamment au travers des missions HADR (Humanitarian Assistance and Disaster Relief).

### **Incontournables face aux catastrophes naturelles**

Grâce à leurs moyens de projection, les FANC et les FAPF permettent à la France de contribuer la résilience des territoires du Pacifique Sud, fortement exposés aux aléas climatiques. Ce fut le cas du 24 janvier au 1<sup>er</sup> février 2022 aux îles Tonga, touchées par une éruption volcanique (lire article sur « Tonga Assist »). Les forces armées françaises du Pacifique y ont réalisé plusieurs missions d'aide et de secours, notamment par l'acheminement de fret humanitaire.

Afin d'être opérationnelles lors de ces catastrophes, les FANC et les FAPF organisent et participent à de nombreux exercices militaires afin d'approfondir les relations bilatérales, de renforcer l'interopérabilité et de partager les savoir-faire. En témoignent les exercices *Marara* en 2022 et *Croix du Sud* en 2023 qui ont simulé des réactions à des catastrophes naturelles dans le but d'aider les forces à planifier et conduire une opération HADR interarmées, interministérielle et multinationale d'envergure dans le Pacifique.

La France est aussi engagée avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande à travers l'accord FRANZ. Il prévoit une coordination trilatérale pour la mise en place d'interventions humanitaires d'urgence en cas de catastrophes naturelles dans les Etats insulaires du Pacifique Sud.

### **Les activités illicites dans le viseur**

L'autre prérogative des FANC et des FAPF concerne la surveillance maritime et la lutte contre la pêche et les trafics illégaux dans la zone économique française et les zones de haute mer adjacentes des États insulaires du Pacifique. La zone est en effet source de convoitise en raison de ses nombreuses richesses. La présence française dans ses eaux permet de lutter contre ces menaces.

La loi de programmation militaire 2024-2030 a pour objectif de réaffirmer les ambitions de la France dans le Pacifique Sud, notamment par la modernisation des moyens et un accroissement des effectifs.

### **5 décembre : Cérémonie Hommage aux morts pour la France**

La cérémonie s'est tenue le mardi 5 décembre 2023 à 08h00 au monument aux morts, place Bir Hakeim à Nouméa. L'AMMAC était présente comme à chaque sollicitation.

De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes servirent sous les drapeaux. Plus de 25 000 d'entre eux tombèrent pour la France. 70 000 furent blessés. Hier, ils combattaient avec dévouement pour nos couleurs.

Aujourd'hui, ils appartiennent à la mémoire de la Nation. Depuis 2003, chaque 05 décembre, devant les monuments aux morts des villes et villages de l'hexagone et d'outre-mer, les représentants de l'Etat déposent une gerbe, au nom du Président de la République, pour honorer leur souvenir.



# CÉRÉMONIE

JOURNÉE NATIONALE  
D'HOMMAGE AUX « MORTS  
POUR LA FRANCE » PENDANT  
LA GUERRE D'ALGÉRIE  
ET LES COMBATS DU MAROC  
ET DE LA TUNISIE

Mardi 05 décembre 2023  
à 08h00

Place Bir Hakeim - Nouméa



## 11 décembre : Remise de prix du RALLYE CAP CITOYEN 2023



Créé en 2020 par le trinôme académique, le cap citoyen en 2023, ce sont plus de 650 jeunes troisièmes qui découvrent l'esprit de défense sur la base navale de Nouméa à travers une dizaine d'ateliers.

Détenu par le collège de Tuband en 2021, puis par le collège de St Joseph de Cluny en 2022, Magenta est donc le nouveau lauréat 2023.

Avec le cap citoyen, les FANC Forces Armées en Nouvelle-Calédonie entretiennent une fois encore le lien armée-jeunesse-nation



Le trophée Cap citoyen 2023 a été remis ce lundi 11 décembre au collège de Magenta de Nouméa. Félicitations à cette belle classe de défense, qui fête en parallèle ses 10 ans, pour son dynamisme et son remarquable esprit.

**René et Pierre Kerfourn** étaient présents à cette remise de prix. Pour information l'AMMAC a été sollicitée 42 journées en 2023 au profit des classes « Défense » pour les ateliers « devoir de mémoire » et conférences au sein des collèges.



### *Eau pas très potable*

Jusqu'à la généralisation des caisses à eau en acier inoxydable sur tous les bâtiments, l'eau douce ne méritait son qualificatif de potable que durant les premiers jours de mer. Aussi les marins préféraient-ils le vin comme boisson, « le fruit de la vigne et du travail des hommes » qui était embarqué en barriques ou par le biais de manches de cuir qui servaient à remplir les tonneaux en cale. Ces manches se révélaient souvent poreuses car les marins assoiffés les perçaient

fréquemment de trous plus ou moins discrets pour en faire des « robinets d'équipage ».

En 1689, l'ordonnance de Colbert sur la marine avait même détaillé les vins autorisés et interdits : parmi ceux-ci, les vins blancs, les vins de Loire et du Languedoc accusés de ne pas avoir suffisamment de tenue en mer.

Le vin était distribué avec les repas à raison d'une ration ou d'un quart par homme...mais le commandant avait toujours le droit « d'accorder la double » pour les grandes fêtes, mais aussi en récompense de travaux pénibles, de quarts dans la tempête ou d'actes de bravoure.

Les mécaniciens de l'aéronautique navale, ne devaient pas être oubliés car, selon une maxime bien connue, « ils s'occupent du zinc et règlent les consommations ».

Au temps de la Marine à voile, chaque matelot avait également droit à sa ration de tafia, rhum grossièrement raffiné ; une punition aujourd'hui disparue des barèmes disciplinaires prévoyait : « tafia coupé d'eau », ce qui diluait mais ne modifiait en rien la quantité d'alcool distribuée.

Bien avant l'invention du bouilleur et plus tard des osmoseurs, le recueil de l'eau douce à bord, sa production et son stockage étaient un problème majeur.

Le mouillage au port base et les escales devaient être mis à profit pour « faire de l'eau » qui était embarquée à bord de tonneaux et acheminée par des manches jusqu'aux caisses à eau du bord.

L'eau se conservait mal dans les grandes barriques ou futailles en bois ; la réduction des sulfates par les matières organiques du bois des tonneaux lui donnait au bout de plusieurs semaines une odeur et un goût repoussants que le munitionnaire du bord, ancêtre des commis aux vivres, essayait de combattre en y incorporant un peu de chaux ou d'acide sulfurique. Dans de telles conditions, l'équipage ne pouvait que préférer le vin pour étancher sa soif !



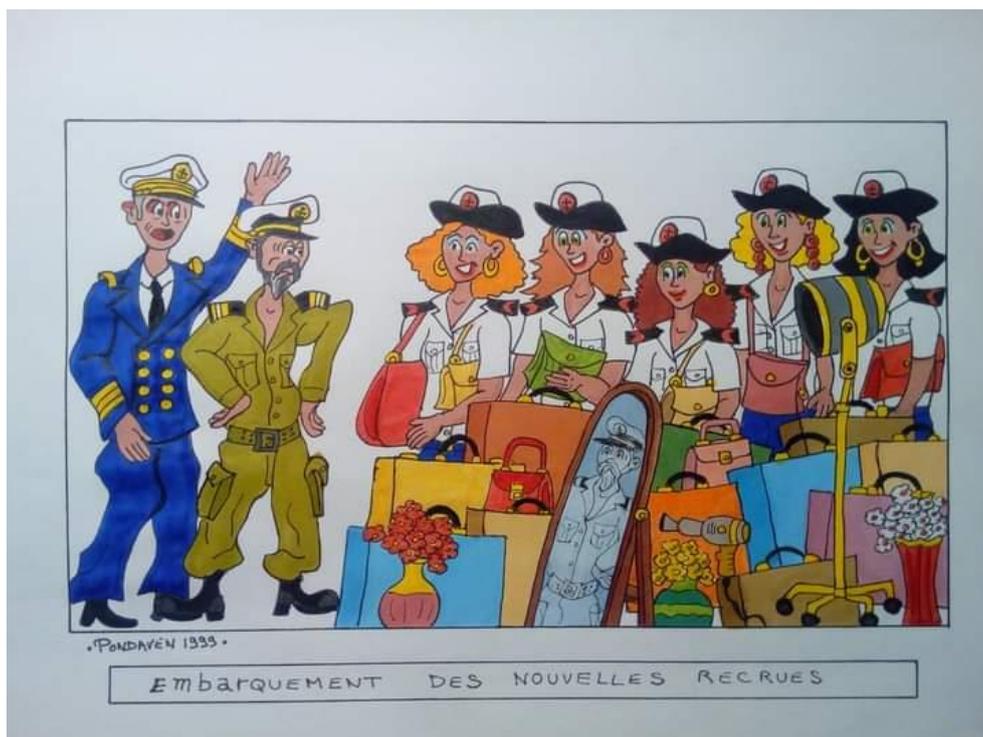
L'introduction progressive des caisses en tôle allait peu à peu réconcilier la soif des marins d'eau douce. Un réservoir à eau, appelé charnier et installé sur le pont, (**un peu comme de nos jours avec les grosses bouteilles ou distributeurs d'eau du Mont-Dore**) permettait à toute heure au matelot assoiffé de venir y puiser un peu d'eau avec son quart personnel...et permettait aux anciens d'interroger les nouveaux embarqués : « Où trouve-t-on de l'eau à bord ? » La subtile réponse était « au pied du mât », car « mât cache bonne eau » (macache bono).

L'appellation charnier trouve son origine dans le fait qu'existait sous ce nom au temps de la Marine en bois un garde-manger couplé à une fontaine, à la disposition de l'équipage qui pouvait s'y désaltérer et y stocker ses restes de repas. Le garde-manger a disparu mais la dénomination charnier a survécu pour désigner la réserve d'eau plus ou moins potable.

Dès 1817, le service de santé de la Marine expérimenta sur des forçats la qualité de l'eau distillée fabriquée à partir d'eau de mer. Ce breuvage fut reconnu sans danger même si un parfum désagréable le caractérisait, appelé « odeur de Marine » à Toulon et « odeur de marécage » à Rochefort

## HUMOUR DE MARINS

### FEMINISATION DANS LA MARINE : Embarquement des recrues



Merci pour la lecture de ce bulletin de JANVIER

Notre PROCHAIN RENDEZ VOUS à

**L'Assemblée mensuelle du 2 FEVRIER 2024**

**Et une Sortie Festive de cohésion pour le 18 février**

